

Qualibois AIR



Modalités nécessaires pour l'accueil de la plateforme et la réalisation de l'épreuve pratique de la formation :

- 1 alimentation électrique conforme à la C15-100 à moins de 15m
- Espace ouvert et sécurisé exempt de circulation de environ 6m par 6m (pour exemple 6 places de parking)

EPI : Les stagiaires doivent **OBLIGATOIREMENT** se munir pour la partie pratique de chaussures de sécurité –gants – vêtements de travail

L'organisateur se doit de fournir, en cas d'intempéries, un espace couvert extérieur pour protéger les stagiaires afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve pratique